



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2023

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que conformément à l'article 148 C.M., le contenu du calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année a été adopté par le conseil de la Municipalité de Audet lors de la séance de conseil tenue le 5 décembre dernier.

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil pour **2023**, qui se tiendront **à la salle municipale située au 237 rue Principale à Audet**, le lundi ou mardi et qui débiteront à **20h00**.

- Lundi, 9 janvier
- Lundi, 6 février
- Lundi, 6 mars
- Lundi, 3 avril
- Lundi, 1er mai
- Lundi, 5 juin
- Lundi, 3 juillet
- Lundi, 14 août
- Mardi, 5 septembre
- Lundi, 2 octobre
- Lundi, 6 novembre
- Lundi, 4 décembre

Donné à Audet ce 6^e jour de décembre 2022.

France Larochelle
Directrice générale /
Greffière-trésorière